

Flash Infos n°16-03

25 mai 2016

Syndicat National des Activités Physiques et Sportives

www.snapseducation.fr



Le pôle éducatif Relancé par l'UNSA



Face à la diminution constante des effectifs du MJS et la dégradation de plus en plus déprimante de ses missions historiques, le SNAPS, l'UNSA/Education et l'UNSA ont décidé de relancer une nouvelle fois le principe de la création d'un pôle éducatif regroupant au minimum les administrations jeunesse et sport, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et la recherche.

L'UNSA demande une audience au Premier Ministre.

Devant le congrès de l'UNSA/Education réuni à Grenoble du 29 au 31 mars 2016, Luc BERILLE et Laurent ESCURE, respectivement secrétaire général de l'UNSA et l'UNSA/Education, ont pris l'engagement de demander une audience à Manuel VALLS, 1^{er} Ministre, sur le seul thème de la création d'un pôle éducatif pour sauver le MJS.

Outre le fait qu'ils se sont engagés à être tous les deux présents lors de cette audience, il a été décidé de centrer cette audience sur :

- ☞ le transfert de la gestion des personnels JS à la DRH déjà commune aux champs de l'EN et l'ESR. Transfert qui créerait de fait le pôle éducatif promis par le Président de la République ;
- ☞ l'arrêt des suppressions de postes au MJS, qui est passé de 8000 à 5000 postes depuis la mise en place de la RGPP/MAP, au nom de la priorité donnée à l'Education.

L'UNSA/Fonction-publique demande une audience à Annick GIRARDIN.

L'UNSA/Fonction-publique a demandé une audience à la ministre de la fonction publique, Annick GIRARDIN, qui en tant que CEPJ connaît parfaitement notre ministère et la souffrance actuelle de ses personnels.

Si la dernière année du quinquennat ne permet plus d'envisager de grandes réformes, il reste suffisamment de temps pour transférer au 01/01/2017 les personnels JS à la DRH du MENESR et mettre en place le PPCR conformément aux engagements de ce gouvernement.

Le SNAPS rencontre un conseiller d'Annick GIRARDIN.

L'objectif de cette entrevue, qui s'est tenue le 2/05/16, était de préparer les rencontres présentées ci-dessus et d'aborder quelques points plus techniques comme :

- ☞ les ratios de promotion à la hors-classe et les régimes indemnitaires des PS, CEPJ et CTPS qui sont parmi les plus faibles de tous les corps gérés par la DRH des ministères dits « sociaux »... étonnant non ?
- ☞ la mise en place du PPCR qui devrait régler les problèmes statutaires des PS et CEPJ restés en suspens.



**Votez et faites voter UNSA/Education aux élections du CTM JS du 30/06/16.
Les CTS devront prendre toutes leurs dispositions pour voter par
correspondance entre le 15 et le 25/06/16.**